

RAPPORT DE LA RÉUNION DU GROUPE *AD HOC* DE L'OIE SUR LES URGENCES VÉTÉRINAIRES Paris, 25-27 février 2020

La seconde réunion du Groupe *ad hoc* de l'OIE sur les urgences vétérinaires (ci-après désigné le « Groupe ») s'est tenue au Siège de l'OIE à Paris, France, du 25 au 27 février 2020.

1. Ouverture de la réunion

Le Docteur Keith Hamilton, Chef du Service de la Préparation et de la Résilience, a accueilli les participants au nom de la Directrice générale de l'OIE. Le Docteur Hamilton a expliqué que le Groupe avait été convoqué pour : 1) intégrer la gestion des urgences dans le cadre mis en place pour formuler les recommandations sur l'enseignement vétérinaire supérieur de deuxième cycle (afin d'orienter les compétences de base et avancées) et de troisième cycle ; et 2) revoir le projet de Lignes directrices de haut niveau de l'OIE sur les exercices de simulation en matière de santé et bien-être animal. Il a précisé que le Groupe était soutenu par le Project OIE-FAO-INTERPOL « Renforcer la résilience face à l'agro-criminalité et l'agro-terrorisme » (ci-après désigné le « Projet »), financé par Affaires Mondiales Canada.

2. Désignation du président et du rapporteur

Le Docteur Gary Vroegindewey a présidé la réunion et la Docteure Molly Lee a fait office de rapporteur.

3. Adoption de l'ordre du jour

Le Docteur Vroegindewey a présenté l'ordre du jour, qui a ensuite été adopté par le Groupe. l'ordre du jour et la liste des participants figurent respectivement aux [Annexes I](#) et [II](#).

4. Développer des compétences de base concernant la gestion des urgences pour l'enseignement vétérinaire supérieur de deuxième cycle (afin d'orienter les compétences de base et avancées) et de troisième cycle

Le Docteur Vroegindewey a informé le Groupe du format standard des lignes directrices et des recommandations de l'OIE qui doivent être succinctes, non contraignantes et adaptables par tous les Membres de l'OIE.

Le Docteur Étienne Bonbon a présenté dans les grandes lignes les recommandations actuelles de l'OIE sur les Compétences minimales attendues des jeunes diplômés en médecine vétérinaire (ci-après désignés « Jeunes diplômés ») pour garantir la qualité des Services vétérinaires nationaux (ci-après désignées « Compétences minimales attendues »). Il a indiqué que les recommandations actuelles étaient maintenues à un niveau élevé et conçues pour venir compléter les autres outils et mécanismes de l'OIE, tels que le Processus OIE d'évaluation des performances des Services vétérinaires (PVS) et le jumelage d'établissements d'enseignement vétérinaire.

La Docteure Nadège Leboucq a rejoint la réunion virtuellement pour donner un aperçu du Cadre de formation de l'OIE axé sur les compétences qui se composerait de plusieurs modules de formation sur des compétences essentielles, dont un projet de module sur la gestion des urgences. Le Groupe a reconnu que la « compétence en gestion des urgences et des catastrophes » et ses objectifs pédagogiques, notamment les aptitudes et les connaissances requises, viendrait compléter ce travail. La Docteure Leboucq a également souligné qu'il était possible d'inclure les paraprofessionnels vétérinaires (PPV) dans les modules de formation. Le Groupe a convenu que les compétences et les objectifs pédagogiques pour la gestion des urgences et des catastrophes pouvaient être adaptés pour les PPV puisque plusieurs de ces tâches étaient déjà effectuées par ces derniers dans de nombreux Membres de l'OIE.

Le Docteur Vroegindewey a également présenté certaines des conclusions préliminaires de l'enquête sur la santé comportementale, conduite par le Lincoln Memorial University College of Veterinary Medicine, qui visait à évaluer l'ampleur et la portée des problèmes de santé comportementale auxquels devaient faire face les vétérinaires au cours de différents types de catastrophes et d'emplacements géographiques. Le Groupe a reconnu que les résultats de cette enquête mettaient tout particulièrement en exergue la nécessité d'incorporer la santé comportementale tant au premier qu'au deuxième cycle de l'enseignement supérieur vétérinaire et que ce point devait être examiné au cours de la réunion.

Dans les Compétences minimales attendues actuelles, chaque compétence est décrite en détail et suivie d'objectifs pédagogiques précis à atteindre par les Jeunes diplômés vétérinaires afin de satisfaire aux critères requis pour une première embauche dans les Services vétérinaires.

Le Groupe a revu les Compétences minimales attendues et admis que le cadre actuel n'abordait pas de manière adéquate la gestion des urgences. Le Groupe s'est ensuite divisé en deux. Chaque sous-groupe devait : a) développer une compétence supplémentaire en « gestion des urgences et des catastrophes » ainsi que les objectifs pédagogiques correspondants ; et b) déterminer quelles compétences actuelles (dans le présent cadre) étaient pertinentes pour la gestion des urgences et des catastrophes et, si des lacunes venaient à être identifiées dans ces compétences, formuler des recommandations afin d'amender ces compétences et traiter la question de la gestion des urgences. Pour faciliter ce processus, d'autres ressources ont été partagées avec le Groupe, dont le Modèle de compétences du Réseau mondial d'alerte et d'action en cas d'épidémie (GOARN) de l'OMS, la dernière version de la Méthode de bonne gestion des urgences : les fondamentaux (GEMP) de la FAO, et le projet de chapitre du *Code sanitaire pour les animaux terrestres* sur les « Programmes officiels de contrôle pour les maladies listées et pour les maladies émergentes ».

Les conclusions des discussions de groupes ont été incorporées aux Compétences minimales attendues de deux manières, par : 1) l'addition d'une nouvelle compétence en « gestion des urgences et des catastrophes » ; et 2) l'ajout, dans les compétences concernées existantes, d'objectifs pédagogiques sur la gestion des urgences et des catastrophes.

Le Groupe a élaboré une liste d'aptitudes requises pour la nouvelle compétence en gestion des urgences et des catastrophes, les a appariées avec chaque objectif pédagogique, puis les a intégrées dans une matrice. La matrice décrit : 1) différents publics cibles pour l'enseignement, à savoir les Jeunes diplômés, les vétérinaires du secteur privé (pratiquant depuis environ 5 ans), les vétérinaires de premier niveau venant de rejoindre les Autorités vétérinaires, et les vétérinaires spécialisés dans la gestion des urgences et des catastrophes travaillant au sein des Autorités vétérinaires ; et 2) les différents niveaux de compétence (être sensibilisé, capable d'exécuter, puis maîtriser) requis pour chaque aptitude et chaque public cible.

La Docteure Fanny Ewann, INTERPOL a également rejoint la réunion virtuellement et a collaboré avec le Groupe à l'élaboration de l'objectif pédagogique sur la sécurité (pour la nouvelle compétence en gestion des urgences et des catastrophes) accompagné des aptitudes correspondantes.

Le Groupe a également proposé une compétence pour la sécurité, la santé et le bien-être accompagnée des objectifs pédagogiques correspondants et a recommandé que l'OIE envisage de l'inclure dans les Compétences minimales attendues.

Le Groupe a précisé qu'il devrait effectuer, par voie électronique, une dernière révision des Compétences minimales attendues et des compétences supplémentaires proposées, notamment la compétence en gestion des urgences et des catastrophes (y compris la matrice des aptitudes pour cette nouvelle compétence) et la compétence en matière de sécurité, santé et bien-être, avant d'être soumises à la Direction de l'OIE et aux Commissions spécialisées compétentes de l'OIE.

5. Examen du projet de Lignes directrices de l'OIE sur les exercices de simulation en matière de santé et bien-être animal

Il a été demandé au Groupe d'examiner le projet de Lignes directrices de l'OIE sur les exercices de simulation en matière de santé et bien-être animal qui avaient été élaborées au cours de la première réunion du Groupe *ad hoc*. Le Groupe a été informé que la finalité du présent document visait à mettre à la disposition des Membres de l'OIE un ensemble de bonnes pratiques pour préparer, effectuer et tirer des enseignements des exercices de simulation en matière de santé et bien-être animal. Ces directives doivent également pouvoir s'adapter à différentes situations et être évolutives, compte tenu des niveaux variables en matière de capacités et de ressources des Services vétérinaires. Le Groupe a examiné et formulé des commentaires sur la dernière version qui sera finalisée par le Secrétariat de l'OIE et partagée avec le Groupe pour recueillir les derniers commentaires, puis présentée pour information à la Direction de l'OIE et aux Commissions compétentes de l'OIE.

6. Conclusions

- Le Groupe a reconnu qu'il manquait dans les Compétences minimales attendues une partie sur la gestion des urgences et des catastrophes, et que tous les jeunes diplômés vétérinaires doivent posséder des compétences de base pour pouvoir prendre part à différents types d'urgences auxquelles les Services vétérinaires répondent.
- Le Groupe a également convenu que les PPV jouent un rôle important dans le soutien des Services vétérinaires lors de la gestion des urgences et des catastrophes et qu'ils doivent posséder les compétences requises.
- Le Groupe s'est entendu sur le fait que l'élaboration des compétences de base doit venir compléter les autres initiatives de l'OIE, tels les cadres de formation et d'enseignement, et les travaux en cours des partenaires de l'OIE, tel que la FAO.

Le Groupe a recommandé que l'OIE envisage de :

- Soit, 1) intégrer la gestion des urgences et des catastrophes dans les Compétences minimales attendues actuelles concernées, comme décrit par le Groupe ; soit, 2) accepter d'inclure une nouvelle compétence indépendante sur la gestion des urgences et des catastrophes, comme proposé par le Groupe, dans le cadre des Compétences minimales attendues actuelles. Le Groupe a privilégié l'option 2.
- Procéder à un examen similaire des « Recommandations de l'OIE sur les compétences des paraprofessionnels vétérinaires » actuelles et formuler des recommandations sur la manière d'aborder adéquatement la gestion des urgences et des catastrophes dans ce cadre.
- Intégrer la « sécurité, la santé et le bien-être » dans les Compétences minimales attendues.

Le Groupe a également suggéré que:

- La Conférence mondiale de l'OIE sur la gestion des urgences mette aussi en exergue le rôle des PPV dans la gestion des urgences et des catastrophes et invite des représentants des PPV.
- L'élargissement du réseau de Centres collaborateurs de l'OIE pour les urgences vétérinaires veille à inclure un Centre collaborateur dans chaque région de l'OIE. Le réseau doit également activement poursuivre ses recherches sur la gestion des urgences et des catastrophes.
- L'OIE envisage de participer à des cadres, réseaux et réunions de plus grande envergure sur la gestion des urgences et des catastrophes.

7. Adoption du rapport

Le Groupe a adopté le rapport préparé par le rapporteur avec l'aide du Secrétariat de l'OIE.

RÉUNION DU GROUPE AD HOC DE L'OIE SUR LES URGENCES VÉTÉRINAIRES
Paris, 25-27 février 2020

Ordre du jour

Mardi, 25 février 2020

- 9 h 30 Accueil par le Docteur Keith Hamilton, Chef du Service de la Préparation et de la Résilience
- Introductions
- Désignation du président et du rapporteur
- Adoption de l'ordre du jour et du mandat
- Examen des « Recommandations de l'OIE sur les compétences minimales attendues des jeunes diplômés en médecine vétérinaire pour garantir la qualité des Services vétérinaires nationaux »
- Discussion sur les autres cadres de compétences existants pour la gestion des urgences
- Travail en groupes
- 17 h 00 Clôture de la session
- 19 h 30 Dîner

Mercredi, 26 février 2020

- 9 h 00 Reprise et examen par le Groupe des compétences de base et des aptitudes en matière de gestion des urgences
- 17 h 00 Clôture de la session

Jeudi, 27 février 2020

- 9 h 00 Examen du projet de Lignes directrices de l'OIE sur les exercices de simulation en matière de santé et bien-être animal
- Adoption du rapport
- 17 h 00 Clôture de la réunion
-

RÉUNION DU GROUPE AD HOC DE L'OIE SUR LES URGENCES VÉTÉRINAIRES

Paris, 25-27 février 2020

Liste des participants

MEMBRES

Dr Gary Vroegindewey (Président)
Lincoln Memorial University-College of
Veterinary Medicine
6965 Cumberland Gap Parkway
Harrogate
TN 37752
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE
Gary.Vroegindewey@lmunet.edu

**Dr Ehab Abu-Basha (présent via
zoom)**
Faculty of Veterinary Medicine
Jordan University of Science and
Technology
P.O. Box 3030
Irbid 22110
JORDANIE
abubasha@just.edu.jo

Dr Etienne Bonbon
EMC-AH / Animal Health Service
Food and Agriculture Organization of
the United Nations
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome
ITALIE
etienne.bonbon@fao.org

Dre Molly Lee (Rapporteur)
Center for Food Security and Public
Health
Institute for International Cooperation in
Animal Biologics
College of Veterinary Medicine
Iowa State University
1800 Christensen Drive
Ames Iowa 50011
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE
mpeebles@iastate.edu

**Dre Fanny Ewann (présente via
zoom)**
INTERPOL
200, quai Charles de Gaulle
69006 Lyon
FRANCE
F.EWANN@interpol.int

Dr James A. Roth
Center for Food Security and Public
Health
Institute for International Cooperation in
Animal Biologics
College of Veterinary Medicine
Iowa State University
1800 Christensen Drive
Ames Iowa 50011
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE
jaroath@iastate.edu

Mme Hayley Squance
Joint Centre for Disaster Research
Massey University &
Ministry for Primary Industries
Charles Fergusson Building
34-38 Bowen St
Pipitea
Wellington
NOUVELLE-ZÉLANDE
hayley.squance@gmail.com

**Professeur Henry Mutembei
M'Ikiugu**
University of Nairobi
Department of Clinical Studies
P.O Box 29053-00625
Nairobi
KENYA
hmutembei@uonbi.ac.ke

Dr Mariano Ramos
Dirección Nacional de Sanidad Animal
Servicio Nacional de Sanidad y Calidad
Agroalimentaria - SENASA
Av. Paseo Colón 367. Piso 4°.
Buenos Aires, ACD1063.
ARGENTINE
mramos@senasa.gob.ar

SIÈGE DE L'OIE

Dr Keith Hamilton
OIE
12, rue de Prony
75017
Paris
FRANCE
k.hamilton@oie.int

Dr Daniel Donachie
OIE
12, rue de Prony
75017
Paris
FRANCE
d.donachie@oie.int